

Réf: Dossier 435025

Avis de constitution

SOCIETE « BAFANA PIECES AUTO »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ADJAME, Lot  
1005, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAFANA PIECES AUTO »

Objet : VENTE DE PIECES DETACHEES DE VEHICULES,  
VENTE D'HUILES DE MOTEUR

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ADJAME, Lot  
1005, Ilot 17

Dirigeant(s) M KONATE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08697 du 26/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51870/GTCA/RC/2025 du 26/08/2025

